

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00295

Numéro SIREN : 437 564 594

Nom ou dénomination : ... COMME UNE IMAGE

Ce dépôt a été enregistré le 26/03/2020 sous le numéro de dépôt 3438

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/3438

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : ... COMME UNE IMAGE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 437 564 594

N° gestion : 2001 B 00295



Leclercq

**" SARL ...COMME UNE IMAGE"
au capital de 7 700 €
74B, avenue des Thermes
63400 CHAMALIERES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION**



ATRIA Experts-comptables & Auditeurs
7, Allée du Groupe Nicolas Bourbaki - 63170 AUBIERE
Tél. : 04 73 31 31 08 - Fax : 04 73 31 09 65
Mail : contact@atria-eca.fr - Web : www.atria-eca.fr
SARL au capital de 360 000 € - RCS Clermont-Ferrand 478 948 029

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Auvergne et de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Riom

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 18 février 2020, en application des dispositions des articles L.223-43 et L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectués nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social, sous réserve de la validation définitive, après obtention de l'accord préalable, des deux agréments délivrés par la Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC).

Les avantages particuliers n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à Aubière
le 23 mars 2020



Pour la Société ATRIA
Bruno ROBERT
Commissaire à la transformation